

Charte multimédia à la médiathèque **TOURNAN -EN-BRIE**

La médiathèque met à la disposition des usagers des postes donnant accès à des logiciels de bureautique, aux services numériques de la médiathèque départementale et à Internet et donc à une multitude d'informations qui dépassent les frontières de ses propres collections. Le présent règlement fait l'objet d'une validation par le Conseil municipal et sera affiché au sein de la médiathèque.

1 Conditions d'accès

- ✓ L'accès à Internet est réservé aux usagers inscrits et soumis à l'acceptation du règlement de la médiathèque et de la présente charte (signature au moment de l'inscription).
- ✓ L'engagement à se conformer à cette charte est valable sans durée déterminée dès lors qu'elle a été acceptée et à chaque connexion.
- ✓ L'abonné doit créer un compte et dispose d'un code d'accès qui lui sera fourni par la médiathèque.
- ✓ La consultation sur les postes publics de la médiathèque est de deux heures maximum par semaine (par créneau de 30 minutes) et par usager sur présentation de la carte d'abonné en cours de validité. Les usagers ayant effectué une réservation par téléphone ou sur place seront prioritaires. Si la personne inscrite a plus de 5 minutes de retard, sa réservation peut être annulée et le créneau horaire laissé à un autre usager.
- ✓ Les codes WiFi peuvent également être utilisés sur des tablettes, smartphones et ordinateurs individuels.
- ✓ Les horaires d'accès sont les mêmes que ceux de l'ouverture de la médiathèque au public.
- ✓ Deux personnes au maximum pourront utiliser le même poste.
- ✓ Aucune impression n'est possible depuis la médiathèque.
- ✓ En cas de dysfonctionnement technique, l'espace multimédia pourra être fermé au public. La médiathèque se réserve alors la possibilité d'annuler un rendez-vous déjà pris.

2 Utilisation et législation

L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française, le respect d'autrui et celui de la mission culturelle et éducative de la médiathèque.

- ✓ L'utilisateur s'engage à ne pas enfreindre la législation française dans le cadre de l'utilisation d'Internet : sont donc interdits la consultation de sites faisant l'apologie de la violence, du terrorisme, de discriminations ou de pratiques illégales ainsi que des sites pédophiles. La consultation de sites pornographiques est également interdite.
- ✓ Le Code de la Propriété intellectuelle sanctionne la contrefaçon et toute atteinte aux droits d'auteurs. L'usage des données sauvegardées (textes, images) se font à titre privé. L'utilisateur s'engage à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation, et dans tous les cas, à mentionner les sources lors de l'utilisation d'informations de tiers. Les utilisateurs s'engagent à ne pas procéder à des téléchargements illégaux (loi Hadopi) et à ne pas utiliser ou diffuser des logiciels permettant de lever les mesures de protections (DRM) sur les objets protégés (loi DADVSI).

- ✓ La navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur ou, dans le cas des mineurs, de leurs parents.
- ✓ La médiathèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs : sous l'autorité du chef de service, le personnel pourra interrompre la séance, et suspendre à titre temporaire ou définitif le droit d'accès à Internet en cas de manquement aux règles mentionnées ci-dessus. Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.
- ✓ Conformément aux missions générales des médiathèques, les postes Internet mis à disposition du public sont dédiés en priorité à la recherche documentaire, à l'accès au site de la ville et au catalogue en ligne de la médiathèque de Tournan-en-Brie et aux ressources Medialib77 (médiathèque départementale).
- ✓ L'utilisation des messageries, chats, forums de discussions, jeux en ligne, du commerce en ligne, ainsi que toutes créations de pages web sont possibles dans la limite du filtrage mis en place à la médiathèque. Le téléchargement de données et de documents est permis.
- ✓ Les consultations de documents audio ou vidéo sont permises à condition que l'utilisateur soit équipé d'un casque.

3 Qualité et fiabilité des informations

La médiathèque encourage l'utilisateur à vérifier la validité des informations trouvées sur Internet. Elle ne pourrait en aucun cas être tenue responsable de la qualité ou de la fiabilité des informations trouvées sur internet.

4 Modifications des postes et détérioration de matériel

- ✓ Il est interdit de pénétrer dans des systèmes autres que ceux dont l'accès est prévu, d'entraver le système, de porter atteinte aux données et au système. Les utilisateurs s'engagent à ne pas modifier la configuration du poste de consultation et/ou effectuer des opérations pouvant nuire au bon fonctionnement du poste (téléchargements illégaux, transferts de fichiers).
- ✓ Les sauvegardes sur support personnel sont autorisées. La médiathèque n'assure pas la sauvegarde des documents des usagers.
- ✓ Tout problème technique doit être signalé aux bibliothécaires.
- ✓ Toute dégradation du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur qui doit le remplacer ou le rembourser en fonction de la valeur en cours lors de la détérioration.

L'utilisateur est informé que :

- ✓ La confidentialité des informations et leur fiabilité sur le net n'étant pas assurée, la navigation s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur. Les propos tenus dans la messagerie, sur les blogs, chats, forums n'engagent que lui.
- ✓ Il appartient à l'utilisateur de vérifier la fiabilité du destinataire avant l'ouverture de fichiers joints sur la boîte de messagerie.
- ✓ La médiathèque ne pourra être tenue pour responsable des conséquences, quelles qu'elles soient, de cette navigation.
- ✓ L'envoi de toute information nominative se fait sous la responsabilité de l'internaute (inscription à un concours, par exemple). Le mail et les coordonnées de la médiathèque ne sauraient en aucun cas servir pour s'identifier sur un site.
- ✓ Il est rappelé à l'utilisateur qu'il lui est déconseillé de fournir des informations à caractère nominatif ou personnel sur un poste public.

- ✓ Il est conseillé à l'internaute de se déconnecter de toute session qu'il pourrait avoir ouverte sur internet lorsqu'il quitte le site et le poste.

5 Protection des mineurs

- ✓ L'usage d'Internet est une activité placée sous la responsabilité des parents ou tuteurs de l'enfant. Les parents autorisant un mineur à consulter seul Internet le font en toute connaissance de cause.
- ✓ L'autorisation parentale est à signer obligatoirement pour les moins de 18 ans.
- ✓ Les moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'un parent ou tuteur.
- ✓ Les mineurs ne doivent en aucun cas laisser sur Internet des informations à caractère nominatif ou personnel (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, fax, numéro de carte bancaire).

6 Encadrement

Les bibliothécaires :

- ✓ ils veillent au bon fonctionnement du matériel et à sa vérification
- ✓ ils sont présents pour inscrire les usagers et recevoir leur demande de réservation d'un créneau horaire
- ✓ ils ont la charge du bon respect de la charte et peuvent intervenir s'ils constatent des manquements aux consignes indiquées dans le règlement.
- ✓ ils n'animent en aucun cas des sessions d'initiation sur le thème de l'informatique
- ✓ ils ne sont pas des formateurs : ils n'orientent, accompagnent et guident les usagers que de façon ponctuelle et basique et en fonction de leur disponibilité

7 Conservation des données

- ✓ La loi impose de conserver les « données du trafic » dans le but de permettre la recherche et la poursuite des infractions pénales. Certaines données de connexion sont donc légalement obligatoirement conservées dans le cadre d'une connexion publique. Ainsi, la société IciWiFi Comminter se charge de la sauvegarde des traces de connexions en conformité à la loi dont archivage des traces de consultation (logs) et identification du terminal de l'utilisateur qui
- ✓ a utilisé l'accès Internet. Comminter déclare ces fichiers auprès de la CNIL sous le N°129 916.
- ✓ La médiathèque ne sera en aucun cas détentrice ou utilisatrice des données de connexion et logs.

Validé par le Conseil municipal